

Chapelle Saint Jacquème

Sources : Jacques Voisin

- AD 69 44J800 fond Chaponay

- Les Lyonnais à Compostelle, M Valla, 1964

- Statuts et règlements de la confrérie des pèlerins de saint Jacques, Lyon 1755, BM La Part Dieu

- registre de la confrérie Lyonnaise des pèlerins de Saint Jacques, BM Saint Etienne

La chapelle Saint Jacquème, siège de la confrérie des pèlerins de saint Jacques, située place du Pain près de l'église Saint Nizier fut fondée en 1222 et détruite à la Révolution. Une plaque rappelle son emplacement.

- En juin 1222, Gaspard Chaponnais et son épouse Clémence de Beauvoir tous deux pèlerins de Saint Jacques et confrères de Lyon, firent donation du terrain et de fonds pour construire la chapelle Saint Jacques dite Saint Jacquème. Cette donation fut confirmée par Mgr Renaud archevêque de Lyon en août 1222 et par le testament de Constance de Beauvoir veuve de Gaspard en date du 5 mars 1234.

Gaspard Chaponnais était Lieutenant général des armées de Louis, futur roi de France sous le nom de Louis VIII le Lion. Les barons anglais révoltés contre Jean sans Terre proposèrent la couronne d'Angleterre à Louis qui débarqua en 1216 avec son armée et occupa sans difficulté le sud du pays. Cependant les choses tournèrent si mal qu'à la bataille de Winchelsea Gaspard Chaponnais se voua à Saint Jacques pour obtenir la victoire.

Il accomplit son vœu avec son épouse et fit le voyage à Compostelle. Membre de la confrérie des pèlerins de Lyon, il fonda la chapelle Saint Jacquème.

- Au XIIIème siècle les édiles municipaux de Lyon se réunissaient dans la chapelle Saint Jacquème.

- Le 18 juillet 1513, la confrérie obtient l'autorisation de paver la place Saint Nizier.

- en 1562 le baron des Adrets à la tête des armées Huguenotes fit détruire les représentations religieuses des églises lyonnaises.

- En 1641, les édiles municipaux effectuèrent un versement de 60 Livres en faveur de MM Claude Langlois et Guillaume Lazard : *'pour aider au payement d'un tableau de Notre Dame de Monserra que lesdits pèlerins ont fait faire pour mettre dans ladite chapelle à la charge qu'ils feront peindre au bas dudit tableau les armoiries de la dite ville.'*

On notera que les armoiries de Lyon sont présentes sur une gravure de N-D de Monserrat dans le registre de la confrérie en 1755.

- Le 26 février 1656 le pape Alexandre VII concéda à la *'Confrérie des pèlerins de Saint Jacques et de Notre-Dame de Montserrat'* des *'indulgences à perpétuité'*, *pour obtenir plus facilement la vie éternelle.'*

- en 1721, les confrères s'emparent de force des clés de la chapelle Saint Jacquème, ce qui entraîne un long procès avec le chapitre de Saint Nizier, pendant lequel la chapelle est fermée et la confrérie dissoute

En 1728, *'pour retablir dans son ancien lustre cette Confrérie que nous avons vu avec douleur presque entièrement détruite'*, la confrérie se dote de nouveaux statuts.

- Le 6 octobre 1791, le district de Lyon vend la chapelle à Claude Tavernier qui la fit détruite l'année suivante.

- En 1798, cinquante confrères se réunirent dans une chapelle de l'église Saint Paul.

-En 1816, le dernier confrère s'inscrivit sur le registre de la confrérie.